

Édito : I have a « bad dream »

Une femme se réveille après quelques années de coma :

Des soignants lui annoncent une bonne nouvelle : la dette publique n'existe plus, mais...

Elle doit :

Des millions d'euros à l'hôpital où elle a été soignée

Des centaines de milliers d'euros aux écoles qui ont accueilli ses enfants

Des milliers d'euros pour l'électricité

Faire 60 kilomètres pour trouver un médecin et payer le péage pour emprunter la route nationale

Pour payer la dette, les services publics, la Sécurité Sociale ont été supprimés !

R. Leverrier

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2, 3 et 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Dossiers :**
 - **Le manque de médecins : page 6**
 - **Pour un service public du médicament : pages 6 et 7**
 - **L'Énergie, un bien commun : page 8**
- **Culture et santé : page 8**

L'écho des comités :

DOLE - 39



Info-flash

N°10 - 1er février 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

CHIRURGIE MENACEE



Bientôt du 100 % ambulatoire à l'hôpital de Dole ?

Les menaces se confirment hélas sur le service de chirurgie de l'hôpital PASTEUR. Si le projet de l'ARS se confirme : plus de chirurgie d'urgence !

L'appel d'offres pour la reconstruction du bloc opératoire ne mentionne que la chirurgie ambulatoire (rentrée le matin, sortie le soir). Nous voulons : que nos enfants puissent être opérés en urgence d'une appendicite ; que les futures mamans puissent accoucher en toute sérénité ; que nos parents âgés puissent être opérés en urgence d'une fracture ; que les personnes opérées puissent rester si besoin plusieurs jours à l'hôpital

Pour cela, il faut conserver le SERVICE DE CHIRURGIE CONVENTIONNELLE qui assure la moitié des opérations relevant des urgences.

MOBILISATION GENERALE POUR DEFENDRE NOTRE SANTE, NOTRE HOPITAL ET SOUTENIR LES SOIGNANTS !

**JEUDI 4 FEVRIER A
11H30
DEVANT L'HOPITAL PASTEUR
à DOLE**

Venir avec une couverture de survie.

ENSEMBLE, pour défendre notre hôpital ! Usager.e.s, personnels de santé, élu.e.s

Pour le maintien de TOUTE la chirurgie, pour accueillir les patients COVID et maintenir les consultations, les soins et les opérations dont la population a besoin : Il faut d'urgence recruter du personnel .

Retrouvons nous jeudi 4 février à 11H30 devant l'hôpital Pasteur

Ces dernières années, l'hôpital Pasteur a perdu 110 postes. Le personnel est épuisé par une année de pandémie.

La situation sanitaire se dégrade rapidement et l'hôpital doit se préparer à accueillir dans les prochains jours de nombreux patients COVID;

De toute urgence, il faut rouvrir le service de REANIMATION ;

Et donner les moyens humains et financiers à l'hôpital pour répondre aux besoins sans fermer de nouveaux services.



VENIR AVEC UNE COUVERTURE DE SURVIE pour la SURVIE DE TOUTE LA CHIRURGIE ! Et pour ceux qui sont prêts à s'allonger pour symboliser : la fatigue des soignants, les patients sur brancard, le risque pour la santé de tous, prévoir un tapis, couverture ou matelas de camping ou de gym.

Journée nationale de défense des services publics et de l'emploi :

L'intersyndicale CGT/CFDT de l'hôpital Pasteur a déposé un préavis de grève et appelé les personnels à débrayer ce Jeudi 4 février à 11H30

Article dans « la voix du Jura »

[L'article](#)



**Association du Comité de défense de
l'hôpital public et de la maternité
de Sarlat**

Lettre d'information n°1bis-2021

Le 28 janvier 2021

**SERVICE PUBLIC DE SANTE
ACCÈS AUX SOINS DE QUALITÉ POUR TOUS ET
PARTOUT**

La pandémie actuelle a révélé les carences de tout notre système de santé : manque cruel de lits, manque de personnels soignants, manque de matériels, de médicaments, lourdeur insupportable d'une gestion administrative et financière qui handicape le travail en équipe des soignants, inadaptation d'un système fondé sur le paiement à l'acte, maux qui sont dénoncés depuis des décennies par les personnels et les usagers.

Quelle leçon devons-nous tirer de cette crise ?

Le gouvernement Castex n'a proposé pour cette pandémie que des solutions de court terme, qui s'avèrent inefficaces : conversion de lits existants en lits Covid, déprogrammant des actes essentiels et vitaux, recrutement de bénévoles formés sur le tas ou de personnel à statut précaire, transferts de patients vers d'autres centres.



**Association du Comité de défense de
l'hôpital public et de la maternité
de Sarlat**

Lettre d'information n°2-2021

Le 02 février 2021

Vaccin : un bien commun pour toute l'humanité

L'efficacité de la lutte contre la pandémie exige la transformation des vaccins en bien commun pour toute l'humanité.

Comment définir un bien commun ? Un bien commun ne peut pas être une marchandise. C'est quelque chose qui ne peut être la propriété d'un individu ou d'une entreprise, dont l'accès est garanti à tous, quel que soit son niveau de vie. Ainsi, en France, le sang est donné bénévolement par le citoyen, et mis à disposition pour tous ceux qui en ont besoin.

Pourquoi procéder de cette façon ? Réserver aux pays les plus développés les vaccins, c'est prendre le risque de favoriser la propagation de la maladie, d'entraîner l'apparition de nouveaux variants, et donc de mettre en danger à terme toute la population mondiale, même vaccinée.

La transformation des vaccins contre la Covid-19 en bien commun est la seule garantie d'une disparition planétaire du coronavirus.

Mais, au-delà de ces mesures à court terme, la présidence Macron entend continuer le plan « Ma santé 2022 », plan qui entre dans un projet plus vaste de casse générale des services publics. Derrière ce plan se profile une prise en charge de la santé à deux vitesses : **une prise en charge minimale destinée à celles et ceux qui n'en ont pas les moyens et une prise en charge optimale en fonction des moyens et sans limites financières.** Pour cela, on continue à fermer des lits et des services dans le public et on crée les conditions pour des investissements dans des cliniques privées.

Face à ce démantèlement en règle, nous proposons une refondation de notre système public de santé avec une autre gestion que le paiement à l'acte, avec des hôpitaux gérés conjointement par les représentants des soignants, des patients et des collectivités territoriales dotés d'un réel pouvoir décisionnaire, financés à 100% par la Sécurité sociale.

POUR QUE VIVE LA SECU, NOTRE BIEN COMMUN

SIGNEZ LA PÉTITION DE SOUTIEN

Contact : par email : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr
-par courrier : chez M. Lacrampette, chemin de la Gendronnie 24200 SARLAT
Tél. : 0781057814 ou 0553294191
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins

En France, l'absence d'un pôle public de recherche et de production des médicaments, géré démocratiquement, devient criante. Il est urgent de mettre fin au système uniquement tourné vers le profit, sous-traitant à des pays tiers la fabrication de nos médicaments. Aujourd'hui 80 % des principes actifs composant les médicaments que nous consommons proviennent d'Asie. Ces usines qui peuvent être très polluantes sont ainsi délocalisées à bon compte.

Les intérêts communs des peuples nécessiteraient une véritable politique européenne. Dans ce cadre, un contrôle citoyen et une transparence totale sur les accords, les essais cliniques, la pharmacovigilance, pour des vaccins sûrs et bien testés, ainsi que la protection des données de santé pourraient être envisageables. L'argent public des citoyens ne peut servir à payer deux fois les entreprises pharmaceutiques, une fois en finançant leur recherche et une seconde fois en leur achetant les vaccins, alimentant essentiellement les profits des actionnaires.

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à signer et faire signer la pétition européenne exigeant un débat sur la suspension du brevet sur les vaccins.

Notre Coordination nationale est partie prenante de cette initiative citoyenne européenne.

www.noprofitonpandemic.eu/fr

Pour tout contact : par email : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr
-par courrier : chez M. Lacrampette, chemin de la Gendronnie 24200 SARLAT
Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins

**Covid 19 : Une catastrophe sanitaire révélatrice des orientations
gouvernementales dévastatrices depuis des décennies**

journal février 2021

**Victoire
pour l'Hôpital de Joyeuse**

Le 15 octobre dernier nous manifestions pour la réouverture du Service de Médecine et
du Service de Soins de Suite(SSR) de l'hôpital de Joyeuse.

Nous apprenons que ces services sont réouverts du fait du recrutement de médecins

**Inquiets quant à la situation de l'hôpital Henri Mondor, les Parlementaires du Val de Marne
écrivent à Olivier Veran**

[Lettre à Olivier Veran](#)

Autres infos locales :

LE ROUVRAY - 76

Les personnels, toujours en sous-effectif, restent sans réponse

[Le Rouvray CTE ou comment ne pas répondre !](#)

BEAUJON - 92

NON À LA FERMETURE DE L'HÔPITAL BEAUJON

Rassemblement devant l'hôpital Beaujon
Le jeudi 11 février 2021 à 14h00

Communiqué FO CGT de l'hôpital Beaujon pour le jeudi 11 février 2021

BREST - 29

Parce que l'hôpital n'a plus de place, une résidence atteinte du Covid 19, devrait retourner à l'EHPAD. Le directeur décide alors d'interdire toute visite. Situation insupportable, tant pour les résidents que pour leurs familles

[Fermeture de la résidence G.Brassens](#)

[Lettre ouverte à ceux qui nous gouvernent](#)

Une bonne nouvelle ! Le CHU de Brest revient sur sa décision !

[L'article](#)

Dossiers :

Le manque de médecins : aux sources de la désertification

Une analyse précise des chiffres de la démographie médicale montre clairement que le monde rural est en première ligne face aux problèmes de la désertification médicale, avec 10 millions d'habitants qui vivent dans un territoire où l'accès aux soins est de qualité inférieure à celle de la moyenne des territoires français.

[L'article](#)

Déserts médicaux : "Il faut légiférer pour pousser les médecins à aller vers ces zones"

[L'article](#)

Médicaments

Pas de profit sur la pandémie Covid 19

Une large coalition à travers l'Europe de syndicats, d'ONG, de partis, de militantes et de militants, d'associations et d'experts de la santé a lancé le 30 novembre 2020 une initiative citoyenne européenne. Leur objectif est de mobiliser 1 million de signatures pour convaincre la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires qui garantissent un accès équitable aux futurs vaccins et autres traitements, et évitent à tout prix qu'ils deviennent sources de profits indécents pour le secteur pharmaceutique. En effet, une grande opacité règne actuellement sur les négociations entre l'UE et les laboratoires pharmaceutiques.

[L'article](#)

Alternative mutualiste : pour un pôle public du médicament !



La situation de SANOFI !!

La situation de SANOFI doit nous obliger à repenser ce bien commun qu'est la santé !

De quinze centres de recherche, il y a vingt ans, nous sommes aujourd'hui à quatre centres et bientôt trois avec 300 postes supprimés.

L'entreprise abandonnerait la recherche sur les antibiotiques destinés à lutter contre les nouvelles maladies infectieuses, sur le diabète ou sur la maladie d'Alzheimer.

On trouve dans les cartons, de Sanofi, un projet engageant une réorganisation financière ou l'état français serait potentiellement contributeur !

Sanofi, aura touché, 1 milliards d'euros d'aides publiques en dix ans, alors qu'elle a versé 4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2020 au titre de l'exercice 2019.

Comment s'étonner alors que cette entreprise peine à surmonter ses difficultés pour mettre au point un vaccin ou pour trouver un traitement contre la COVID19 .

La politique du médicament et des produits de santé, doivent sortir de la logique marchandisation.

L'Etat doit disposer d'outils publics et de moyens industriels

Pour ALTERNATIVE MUTUALISTE, nous exigeons, le pôle public du médicament, recherche, fabrication, distribution.

Montreuil le 29/01/2021

*Le Président,
Francis Balay*

**UFC Que choisir pense
que la concurrence est un atout ! Une erreur pour alternative Mutualiste**

Droit de réponse à UFC Que Choisir

Collectif national « pour un véritable service public de l'énergie ! »

Les organisations signataires de ce communiqué s'opposent au projet destructeur « Hercule » de scission du groupe EDF en 3 entités.

Le projet « Hercule », inspiré par des banques d'affaires, ne s'inscrit absolument pas dans une logique d'intérêt général mais dans une logique strictement financière. Logique initiée avec la déréglementation imposée par l'Union européenne et conduite par les gouvernements successifs : la facture des usagers a flambé, les investissements nécessaires sur l'outil productif ne sont plus assurés, la péréquation tarifaire est menacée alors que c'est un élément essentiel à notre démocratie. Nous exigeons que soit effectué le bilan financier humain, écologique des directives de déréglementation du secteur de l'énergie.

L'article

Culture et santé :

Exclusivité : un vaccin gratuit pour tous

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02